

# Commune de Bajamont

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du mardi 19 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf janvier à 17 heures 30, le conseil municipal de la commune de Bajamont s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de monsieur Patrick BUISSON, maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Suffrages exprimés
15	8	Pour :  Contre : Abstention :

**Présents :** Patrick BUISSON, Claude PRION, Boris BRU, Aude MARCELLI, Christophe BÉNARD, Omar SKALLI HOUSSAINI, Marcelle MANEIN, Céline SAVIGNI SKOWRONEK

**Procurations :** Isabelle BOUCHET donne pouvoir à Claude PRION, Sandrine CURIE donne pouvoir à Patrick BUISSON, Annie ESCANDE donne pouvoir à Patrick BUISSON, Gérard FAUVE donne pouvoir à Omar SKALLI HOUSSAINI, Benoît AUNAC donne pouvoir à Aude MARCELLI, Adrien MURIEL donne pouvoir à Claude PRION

**Absents excusés :** Isabelle BOUCHET, Gérard FAUVE, Benoît AUNAC, Annie ESCANDE, Sandrine CURIE, Khadija SAÏD, Adrien MURIEL

**Absent :**

**Secrétaire de Séance :** Boris BRU

Date de la convocation
14/01/2021

Date d'affichage
14/01/2021

### Approbation du compte rendu du 15 décembre 2020

Résultat du vote : OUI = 14                      NON = 0                      Abstention = 0

### Délibération : signature de la convention financière entre l'agglomération d'Agen et la commune relative à l'attribution de masques dans le cadre de la crise sanitaire de COVID-19

Résultat du vote : OUI = 14                      NON = 0                      Abstention = 0

Monsieur le Maire expose que, pour faire face à la pandémie liée au COVID-19, l'agglomération d'Agen s'est approvisionnée en masques en quantité suffisante pour pouvoir répondre à ses besoins et à ceux des communes membres qui le souhaitaient. Après avoir fait les démarches pour bénéficier de l'aide de l'Etat liée à ces acquisitions (pour la période allant du 13 avril au 1<sup>er</sup> juin 2020 dans la limite d'un prix de référence), l'agglomération va refacturer à chaque bénéficiaire le net restant à sa charge. Pour ce faire, il nous est proposé de contractualiser cette opération par une convention financière.

Au total, la commune a bénéficié de 1 400 masques fournis par l'agglomération d'Agen dont 200 masques réutilisables et 1 200 masques chirurgicaux pour un montant total de 776,90 € TTC.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour signer la convention financière et s'acquitter de la somme restant due de 776,90 € TTC sur présentation d'un titre de recettes émis par l'Agglomération d'Agen.

# Commune de Bajamont

## **Délibération SIVU Chenil fourrière : acceptation d'adhésion de deux nouvelles communes**

Résultat du vote : OUI = 14

NON = 0

Abstention = 0

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune est adhérente au SIVU Chenil fourrière.

Par délibération en date du 5 décembre 2020, déposée en Préfecture le 11 décembre 2020, le Comité Syndical du SIVU Chenil fourrière a accepté, à la majorité, l'adhésion de deux nouvelles communes du département. Il s'agit des communes de Puysserampion et Saint Front sur Lémance.

Il est demandé aujourd'hui aux communes déjà adhérentes de se prononcer sur l'entrée de ces nouvelles communes dans le syndicat.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'adhésion des communes de Puysserampion et Saint Front sur Lémance au syndicat SIVU Chenil fourrière.

## **Territoire d'Energie de Lot-et-Garonne et ENEDIS : désignation des correspondants de crise**

Résultat du vote : OUI = 14

NON = 0

Abstention = 0

Monsieur le Maire explique que le Lot-et-Garonne connaît à intervalles réguliers des événements climatiques de forte intensité et de grande ampleur qui impactent le réseau de distribution d'électricité. L'alimentation électrique peut alors être interrompue sur des secteurs importants pour plusieurs dizaines de milliers de clients et pendant quelques jours.

A la suite de la tempête KLAUS de 2009, des engagements ont été pris par ENEDIS pour améliorer significativement l'efficacité du dispositif d'échange d'informations entre les communes et les cellules de gestion de crise mises en place par le concessionnaire. Un retour d'expérience a permis de mettre en œuvre plusieurs actions dont la sécurisation électrique « des lieux de vie » et la désignation « de correspondants de crise dans les communes ».

A cet effet, Territoire d'Energie de Lot-et-Garonne (TE47) et ENEDIS ont signé le 28 mars 2012 une convention de partenariat portant sur la gestion de crise en cas de panne généralisée d'électricité en Lot-et-Garonne qui vient d'être renouvelé pour une période de 6 ans. Cette convention prévoit que le Maire désigne une personne de son conseil municipal ou de sa commune ainsi qu'un suppléant pour être le correspondant de la commune auprès d'ENEDIS et TE47 en cas de « crise ».

Après débat, le conseil municipal désigne les correspondants suivants :

- ✓ Titulaire : Boris BRU
- ✓ Suppléant : Claude PRION

## **Information agglomération d'Agen : débat de début de mandat sur la gouvernance, les statuts et les compétences**

Monsieur le Maire expose le contenu des premiers débats.

## **Information commission Enfance : compte-rendu de la réunion de la commission avec la Maison de l'Enfance du 14 janvier dernier**

Ce point sera traité lors de la prochaine séance.

## **Questions d'actualités**

Vœux au personnel communal et vœux à la population annulés en raison du contexte sanitaire.

Cadeau pour les aînés

Projet pilote initié par l'agglomération d'Agen : installation d'un composteur à l'école

# **Commune de Bajamont**

**Prochaine séance du Conseil Municipal : mardi 23 mars à 20h00**